Ne pas perdre sa vie à la gagner

Le fonctionnaire est-il un travailleur ou un salarié comme les autres ? Non, il dispose d'un statut particulier qui a pour objet de lui permettre de servir l'intérêt général en le protégeant de l'influence des intérêts particuliers. Mais ce statut protecteur fait l'objet de nombreuses attaques depuis plusieurs années : RGPP, suppressions massives d'emplois, fusions, transferts, réorganisations de la territoriale comme de l'hospitalière, individualisation et loi mobilité.

Comment ne pas faire le rapprochement avec France Télécom où les causes et origines de la situation ressemblent en bien des points aux nôtres. Il n'est donc, malheureusement, pas surprenant aujourd'hui de commencer à voir émerger de nombreux cas de souffrance, allant parfois jusqu'au suicide, et une forte dégradation des conditions de travail et de la santé des agents de la Fonction publique.

Ce constat nous permet d'affirmer que face aux risques (CMR, amiante, risques psycho sociaux ou des troubles musculo-squelettiques), le fonctionnaire est un salarié comme les autres et le chef de service, le directeur, le ministre un employeur comme les autres. A ce titre, l'employeur n'a pas seulement une obligation de moyens mais une obligation de résultats dont il doit rendre compte, y compris pénalement. C'est le sens de l'action de Solidaires Fonction publique sur les conditions de travail.

Solidaires FONCTION PUBLIQUE

LES NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL ET LEURS CONSÉQUENCES

Depuis une trentaine d'années, les organisations du travail ont connu de profondes transformations liées, entre autres au développement des nouvelles technologies mais surtout à la volonté de réduire les coûts et les délais. La course effrénée à la rentabilité et à la productivité a eu pour effet d'entrainer des restructurations importantes, avec à la clé une externalisation de certaines fonctions et missions ainsi que des suppressions massives d'effectifs. Pour les services de l'Etat ces profondes mutations se sont fortement accélérées avec la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (Réate).

Les conséquences pour les agents de la fonction publique sont : une intensification de leur travail, une flexibilité accrue, l'externalisation de certaines missions, l'accroissement de la précarité, des pressions au travail de plus en plus fortes … et au final une exposition plus forte à des conditions de travail dégradées.

Les méthodes de « management » sont elles aussi profondément transformées, sous l'emprise d'un nouveau modèle managérial qui oblige désormais tout individu à s'adapter aux exigences fixées par les directions. Les DRH prétendent tout rationnaliser et tout quantifier or cela est impossible, les relations humaines, le travail réel ne peuvent rentrer dans des tableaux de bord. C'est ainsi que l'encadrement a perdu son rôle de soutien technique car il ne connaît plus le métier. Il s'est transformé en manageur et prescripteur de comportements, de résultats quantitatifs.....

Parallèlement, les collectifs de travail se sont affaiblis du fait d'une gestion de plus en plus individualisée des salariés avec notamment la fixation d'objectifs individuels parfois irréalistes, l'introduction de nouveaux critères dans la rémunération comme le mérite qui introduit des formes de concurrence, de compétition entre les salariés. La fausse autonomie donnée aux salariés, en sollicitant leur implication personnelle et subjective, se traduit dans les faits par un isolement des personnels, une perte de repères, de nouvelles contraintes, en l'absence de marges de manœuvre suffisantes pour faire son travail.

Sous couvert de modernité et de rationalité de nombreux changements ont été introduits. Les difficultés rencontrées par quelques uns sont ainsi présentées comme des refus du changement, sans plus d'analyse, et toute forme de résistance est alors considérée comme un obstacle à surmonter. La culture de résultat et de performance, présentée comme une nécessité, ne conduit qu'à dégrader la qualité du service rendu comme les conditions de travail des personnels.

Les nouvelles organisations du travail ont des conséquences particulièrement importantes. Elles sont à l'origine de l'apparition de risques appelés psychosociaux qui recouvrent des phénomènes de nature et d'origine différentes comme le stress, le mal être au travail, les violences, la souffrance, l'épuisement professionnel, les suicides… Autant de symptômes sur lesquelles Solidaires Fonction publique entend agir avec vous.

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE, 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE - 75 019 PARIS TÉL 01 58 39 30 20 FAX 01 43 67 62 14 WEB WWW.SOLIDAIRES.ORG MAIL COORDFP@SOLIDAIRES.ORG

LES RÉFLEXIONS D'UN MÉDECIN DE PRÉVENTION AUTOUR DE LA PROBLÉMATIQUE DU RISQUE PSYCHOSOCIAL

La situation décrite dans son rapport annuel par un médecin de prévention du ministère des finances illustre parfaitement ce que vivent de très nombreux agents d'autres secteurs. En partant de quelques grandes familles de facteurs de stress retenues dans le rapport « Bien être et efficacité au travail » remis au Premier ministre, en février 2010, ce médecin de prévention a fait un parallèle avec ce qu'il rencontre au cours de son activité au ministère des finances.
C'est édifiant sur les conditions de vie au travail dans la Fonction publique.

- *La fréquence accrue des réorganisations, restructurations et changements :* depuis plusieurs années les agents sont confrontés aux restructurations (fusion de services, fusions d'administrations impôts/trésor, création des Dreal avec intégration d'agents venant de directions différentes ...) les agents ne sont pas réfractaires à l'évolution mais ils se demandent quand cela va se terminer. Car cela entraîne à chaque fois des changements de méthodes, de culture, de collègues, de bureaux (avec co-activité avec les entreprises durant les périodes de travaux ...)

- *La peur du chômage et l'incertitude sur l'avenir, qui génèrent chez les salariés un sentiment d'insécurité* La peur du chômage, absente jusqu'à maintenant, commence à être perçue avec l''évolution du statut des fonctionnaires. L'incertitude de l'avenir est de plus en plus présente notamment en période de restructurations de services. En effet, durant celle-ci l'information des agents est tardive, incomplète, changeante. La hiérarchie ne soutient pas les personnels (comme à la DGCCRF) et leurs remarques ne sont aucunement prises en compte.

- *L'utilisation parfois à mauvais escient des nouvelles technologies, qui « cannibalise » les relations humaines :* Le temps est également cannibalisé, notamment au retour des congés avec la messagerie saturée (que l'on a la possibilité de consulter chez soi). Il faut faire le tri entre ce qui est important et TTU (sigle de plus en plus utilisé pour dire très très urgent...), la communication par mail pour des personnes dans le même bureau ou la porte d'à côté, la possibilité de consulter sa messagerie chez soi ....

« La standardisation des procédures, qui incite au traitement de masse, conduit à la déshumanisation. L'administration ressemble parfois à une machine à broyer tout ce qui n'entre pas dans les cases prévues. Soumise à une logique de rendement et d'économies de moyens, elle n'est plus à même de percevoir les cas particuliers dans l'important volume de dossiers qu'elle traite. D'ailleurs, elle ne cherche pas à détecter la faille éventuelle ».

Extrait du rapport 2010 du médiateur de la République

- *La mondialisation, conjuguée avec une centralisation des organisations :* les services RH fusionnent, ce qui fait que l'on connaît moins bien les agents et qu'on n'a plus le temps de traiter au cas par cas les situations d'agents. L'accompagnement et l'écoute bienveillante qui existaient dans des situations graves (maladies, décès du conjoint ...) n'est plus possible. Les pressions de la direction sont continues, presque tous les jours des chiffres de rendement sont demandés aux postes comptables. La barre est mise de plus en plus haut ... dans ce contexte, les cadres sont souvent en souffrance, insatisfaits de leur travail puisque les objectifs ne sont pas atteints ...

- *Les contraintes de transport, notamment dans les grandes agglomérations :* les fermetures de brigades, de postes périphériques, le transfert de tâches dans d'autres départements (Metz pour l'INSEE) ... la difficulté pour obtenir sa mutation dans un service plus proche de son domicile du fait du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 ... tout ceci occasionne un stress généré par des trajets domicile-travail de plus en plus longs.

- *Les difficultés dans les relations de travail, au sein d'une équipe ou avec le supérieur hiérarchique :* la communication est primordiale, mais de plus en plus les contraintes de temps liées aux indicateurs de performance limitent ces moments d'échange. La charge de travail est accrue en raison des départs en retraite des collègues. Les débuts de l'informatisation avaient pu, dans un premier temps, faciliter la tâche de travail des agents, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Aucun outil nouveau n'est venu faciliter le travail et compenser ces départs. Le non remplacement des agents a un autre effet pervers avec la perte d'expérience des «anciens» qui ne peut plsu être transmise. Le manque d'effectifs est criant. Si les agents peuvent trouver un enrichissement dans un travail devenu polyvalent, les formations nécessaires à l'exercice d'un nouveau métier sont réduites. Tout cela entraîne des tensions sur le lieu de travail...

LA SANTÉ AU TRAVAIL: UN ENJEU CENTRAL POUR LE SYNDICALISME

L'ensemble des agents de la Fonction publique est percuté de plein fouet par une attaque en règle des services publics. RGPP, LOLF, derrière ces acronymes se cachent des objectifs stratégiques de mise en pièce des services publics. Pour les agents, cela se traduit par des changements incessants et quotidiens dans le travail et notamment par la montée de phénomènes nouveaux tels, la perte de sens du travail, l'intensification du travail, le manque de reconnaissance et même la souffrance au travail.

Face à ce raz-de-marée, Solidaires Fonction Publique s'est singulièrement distingué dans les discussions qui ont porté sur «l'accord santé et sécurité au travail dans la fonction publique». Ses prises de positions sont exigeantes, mais avant tout au service de l'intérêt supérieur des agents et des missions qui sont les leurs.

L'évolution apportée par les futurs CHSCT pour la Fonction publique d'Etat et la Territoriale aurait due marquer un tournant positif en accordant des moyens syndicaux et juridiques au même titre que les CHSCT du secteur privé. Il n'en est malheureusement rien! Concernant la Fonction publique Hospitalière, c'est encore pire : pas même de négociation !

Le décalage entre les déclarations de bonnes intentions du gouvernement et la réalité des modifications proposées, dans le cadre de la refonte des décrets, démontre une fois de plus le fossé entre les décideurs prescripteurs qui nous gouvernent et ce que vivent concrètement les salariés au quotidien dans leur travail.

Les réformes engagées sont toutes élaborées selon les mêmes buts et selon des principes empruntés aussi bien au management ultra-gestionnaire qu'au seul souci de réduction des dettes publiques. Mais jamais ni l'intérêt des concitoyens, ni la qualité du travail, ni la manière dont il est réalisé ne sont pris en compte. Il est donc plus que jamais urgent de rendre visible ce qui ne l'est pas, et la parole des travailleur-se-s en est un des vecteurs essentiels ! Il est en effet nécessaire de comprendre concrètement et le plus précisément possible ce qui est à l'origine des difficultés. Au quotidien et très concrètement, il s'agit d'abord de redonner la parole aux agents. Pour Solidaires Fonction Publique, parler du travail est un des enjeux majeurs qui permet et permettra de lutter tous ensemble et de rétablir les collectifs de travail détruits par le management «moderne». Notre volonté est de construire un syndicalisme ancré sur le terrain, là où se posent les problèmes, et de développer l'action collective.

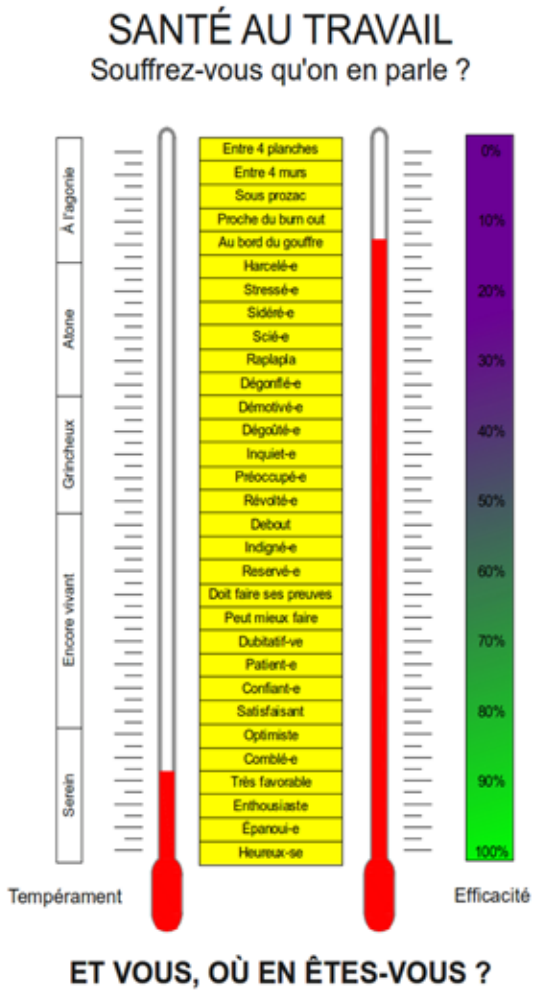

Depuis novembre 2001, la loi impose à tout employeur une obligation de moyens et des résultats, garantissant la préservation de la santé physique et mentale des salariés dont il a la responsabilité. Dans la Fonction Publique, les chefs de service n'échappent pas à cette règle, et Solidaires Fonction Publique entend bien la faire respecter par tous les moyens : actions, grève, voie judiciaire,...

Le travail est d'abord un moyen d'assurer l'ensemble des besoins pour vivre. S'il peut être assez trivialement considéré comme aliénant, il ne faut pas occulter qu'il permet aussi à chacun de trouver sa place dans la société. Les salariés s'investissent d'ailleurs énormément dans leur travail avec toute la subjectivité porteuse des compétences des uns et des autres. Le patronat exploite avec une grande habileté cet engagement, mais aussi avec une grande cruauté. Malheureusement, le phénomène rampant de la souffrance au travail nous rappelle régulièrement les aspects inquiétants des dérives managériales à l'œuvre dans nos services. Et il est parfaitement inacceptable et intolérable que le travail conduise à une telle dégradation de la santé des salariés.

Les enjeux sont donc colossaux, et il faudra passer par un affrontement central sur ces questions là, comme sur bien d'autres : Solidaires en est le partisan, le vecteur et le catalyseur, avec les salariés comme acteurs essentiels de la transformation sociale. Développer la parole des salariés est au cœur de notre pratique, à inscrire dans une démarche qui passe par l'analyse, le soutien personnel, l'action individuelle et collective. La santé au travail, ça ne se négocie pas !

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE, 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE - 75 019 PARIS TÉL 01 58 39 30 20 FAX 01 43 67 62 14 WEB WWW.SOLIDAIRES.ORG MAIL COORDFP@SOLIDAIRES.ORG

AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

RGPP, suppressions d'emplois, multiplication des réformes et restructurations impliquant des conséquences organisationnelles et matérielles néfastes, pilotage managérial déshumanisé, mise sous pression des agents… entraînent une dégradation continue et sans précédent des conditions de vie au travail.

Solidaires Fonction publique avec tous ses syndicats et toutes ses fédérations, continuera d'agir :

- Pour que le management et la gestion par les indicateurs statistiques cessent de dégrader la qualité et l'efficacité des missions.

- Pour revenir aux véritables enjeux : c'est le travail qui nourrit la statistique et non l'inverse…

- Pour le respect des heures et journées de repos, notamment dans l'hospitalière

- Pour que le soutien technique de l'encadrement redevienne une priorité

- Pour une amélioration de l'organisation du travail, qu'il s'agisse de l'environnement matériel ou fonctionnel

- Pour le respect, de la part de l'administration, de la prévention de tous les risques

- Pour stopper l'improvisation et la précipitation dans toutes les réorganisations de services et les concentrations d'établissements de santé

- Pour le renforcement des moyens attribués au CDAS et CHSCT et l'alignement sur le code du travail

- Pour une création de services de santé au travail en programmant un plan de recrutement d'ergonomes, de psychologues du travail, de médecins de prévention... pour la mise en place d'une réelle pluridisciplinarité, clé de voûtes de la santé au travail

Solidaires Fonction publique, tous ses syndicats et toutes ses fédérations, continueront de mener un combat global pour redonner du sens aux missions et pour améliorer les conditions de vie au travail des femmes et des hommes qui les exercent.

SEPTEMBRE 2011

Solidaires
FONCTION PUBLIQUE

C'est:
Solidaires ADLC
Solidaires CCRF & SCL
Solidaires Douanes
Union SNUI SUD Trésor Solidaires
SUD Centrale MINEFI
SUD CDC
SUD Culture Solidaires
SUD Recherche EPST
SUD Rural Equipement
SUD Travail affaires sociales
SUD Education
SUD Intérieur
SUD PTT
SUD Santé-Sociaux
SUD Collectivités territoriales
Solidaires Justice
SUD INSEE
Solidaires à l'Industrie
et au Développement Durable
Solidaires Finances
Solidaires Meeddat
SPASMET Solidaires
SNUPFEN Solidaires
SUD Aviation civile
SUNDEP Solidaires
Fédération autonome
de l'environnement (FAE)
Et c'est vous !

Elections octobre 2011,
Votez pour vous, votez Solidaires!

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE : 44 Boulevard de la Villette - 75 019 Paris TÉL 01 58 39 30 20 FAX 01 43 67 62 14 WEB www.solidaires.org MAIL coordfp@solidaires.org